

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 946

présenté par
M. Raphan

ARTICLE 23

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« ou d'un personnel soignant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La pandémie a montré si besoin en était, la nécessité du personnel de soin dans la Société. Ceux-ci sont victimes de situations de violence et ce depuis les urgences, jusqu'aux EPADH, en passant par les maisons spécialisées.